

NOUVEAU

Le CPAR vous propose :

Analyse de sol

par infrarouge sur terre humide

Le CPAR propose une nouvelle méthode d'analyse de sol par infrarouge sur terre humide

En 2025, les laboratoires du Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité proposent une nouvelle méthode d'analyse par infrarouge pour les profils azotés **dans les terres agricoles**.

Cette méthode, **qui a déjà fait ses preuves depuis longtemps pour les matrices fourrages**, vise à déterminer les paramètres agronomiques comme la matière sèche, le carbone et l'azote **sur terre humide**. Ce nouveau service permettra de réduire les délais d'analyse de près de moitié (1 à 7 jours au lieu de 7 à 15 jours), grâce à la suppression de certaines étapes (séchage, conditionnement).

L'analyse infrarouge présente de nombreux avantages. C'est une méthode propre, rapide, non destructrice, qui nécessite peu de manutention et aucun agent chimique.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'échantillon de terre est tamisé puis pressé en galette et soumis à un rayonnement infrarouge.

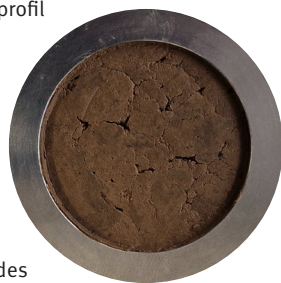
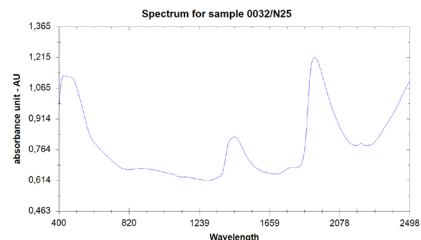
En fonction de l'intensité des rayonnements réfléchis et absorbés, un profil spectral de l'échantillon est établi. Les principaux constituants d'un échantillon peuvent ensuite être déterminés grâce à des modèles prédictifs. Ces modèles s'appuient sur des bases de données qui associent des données spectrales à des valeurs de référence.

Les premiers modèles ont été développés par les laboratoires du réseau REQUASUD en collaboration avec la Station provinciale d'analyses agricoles (SPAA) de la Province de Liège en 2015.

Comme il s'agit d'une méthode de prédiction, la robustesse et la précision d'un modèle dépendent de la taille et de la représentativité des bases de données utilisées. Pour améliorer la fiabilité des prédictions, les laboratoires du CPAR alimentent activement les bases de données du réseau REQUASUD avec des résultats collectés sur les terres agricoles du Brabant wallon.

Aujourd'hui, les bases de données comportent plus de 10.000 données pour les matières sèches et plus de 5.000 pour le carbone organique et l'azote **ce qui permet d'assurer une excellente qualité de prédiction avec un minimum d'impact sur les conseils de fertilisation**.

En 2024, suite à un audit ISO/IEC17025, BELAC, l'organisme belge d'accréditation a accordé au CPAR une accréditation pour l'analyse de terre humide par infrarouge. Cette reconnaissance est un gage de qualité pour nos clients.



Les résultats d'analyses en carbone organique et azote sur les échantillons de type A continueront à être réalisés par méthode de référence.

Retrouvez plus d'information sur l'analyse par infrarouge dans les publications de Requasud (www.requasud.be/publications/).

Pour toute question relative à ces nouvelles méthodes d'analyses, n'hésitez pas à nous contacter :
Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité – 02 656 09 70 – agriculture@brabantwallon.be